



Madame, Monsieur Le Maire

Objet : Bon voisinage entre riverains et activités nucicoles, en vallée de l'Isère.

Saint Marcellin, le 27 janvier 2022

Madame, Monsieur Le Maire,

Vous avez sans doute, dans le cadre de votre mandature, été confronté(e) à des situations tendues entre riverains et nuciculteurs liées à la pulvérisation des produits phytosanitaires, et interpellé(e) par certains de vos concitoyens sur les risques potentiels induits par les produits phytosanitaires utilisés.

Notre association Noix Nature Santé, aborde ce sujet touchant la santé publique d'une manière pragmatique et constructive afin d'aboutir à un compromis acceptable pour toutes les parties et permettant un bien-vivre ensemble dans nos villages de la vallée de l'Isère. En période de traitements, nous recevons des témoignages de riverains inquiets des pulvérisations.

Au cours de l'année 2019, l'association NNS a été à l'origine d'une table ronde qui a rassemblé les représentants de l'ensemble de la filière nucicole, des riverains, et des autorités administratives. Des réunions de travail communes avec les Présidents de la Chambre d'agriculture, de la SENURA, du CING et des structures de mise sur le marché comme Coopenoix et Sica-Noix, se sont tenues sous l'égide de la vice-présidente du CD 38. Elles ont permis de définir les éléments d'une charte de bon voisinage qui a débouché le 10 décembre 2019 sur la *charte de bon voisinage pour la nuciculture en Isère*, signée par l'ensemble des participants à cette table ronde et qui se veut un outil de référence permettant un dialogue entre nuciculteurs et riverains et la résolution des différends.

Alors que le déploiement de cette charte a été pénalisé en partie par la crise sanitaire, nous souhaiterions en lien avec vous, organiser une rencontre dans votre commune avec vos administrés et les nuciculteurs locaux, afin de permettre le dialogue et que chacun ait connaissance des contraintes de l'autre, ainsi que des risques encourus et des solutions possibles identifiées dans la charte de bon voisinage. Dans un premier temps, nous vous proposons de nous rencontrer afin de discuter de cette problématique qui reste prégnante sur notre territoire et de cette possibilité de médiation.

L'objectif de notre démarche est la restauration d'un climat plus apaisé dans nos campagnes et de recréer un lien positif entre l'activité agricole et les habitants, qui permettra une cohabitation harmonieuse. Nous pensons que vous avez un rôle majeur à jouer dans ce travail de médiation, et nous vous proposons notre aide avec l'appui de cette charte, pour y parvenir.

En vous remerciant par avance pour votre retour et votre implication dans ce projet, nous vous prions Madame, Monsieur Le Maire, de croire en nos sentiments les meilleurs.

Le Bureau de Noix Nature Santé

En pièce jointe, la charte de bon voisinage.

Noix Nature Santé, Maison des Associations Boite n° 9, 9 rue du colombier 38160 SAINT MARCELLIN.

<https://noix-nature-sante.fr>

noix.nature.sante@gmail.com